

Magny les Hameaux, le 7 mai 2021

**CONSEIL MUNICIPAL**

\*\*\*\*\*

AH

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le

**LUNDI 17 MAI 2021 à 20 HEURES 00**

**Salle de festivités Trait d'union à l'Hôtel de Ville**

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 29 Mars 2021

**ADMINISTRATION GENERALE**

- Installation de Mme SALOME en remplacement de Mme PORCHERON , démissionnaire
- Nouvelle désignation d'un membre du Conseil Municipal au Conseil d'école Saint-Exupéry
- Création d'un Comité consultatif Environnement
- Demande de subvention au Conseil Départemental des Yvelines - Appel à projets 2021 "Solidarité"

**INTERCOMMUNALITE**

- Adoption de la convention de mise en commun de services de documentation avec la Communauté d'agglomération SQY

**RESSOURCES HUMAINES**

- Tableau des effectifs - filière administrative
- Tableau des effectifs - Services Techniques

**PETITE ENFANCE**

- Approbation du nouveau règlement de fonctionnement de la crèche familiale et du multi-accueil

Vos courriers doivent être adressés à M. le Maire : Hôtel de Ville - BP 10033 - 78772 Magny-les-Hameaux Cedex

Tél. : 01 39 44 71 71 • Courriel : hoteldeville@magny-les-hameaux.fr

Retrouvez l'actualité municipale sur : [magny-les-hameaux.fr](http://magny-les-hameaux.fr) • [facebook.com/MagnylesHameaux](https://www.facebook.com/MagnylesHameaux) • [twitter.com/villemagny78](https://twitter.com/villemagny78) • [www.instagram.com/villemagny78/](https://www.instagram.com/villemagny78/) • [www.pinterest.fr/communicati1409/](https://www.pinterest.fr/communicati1409/) & notre application mobile officielle

1/2

## TRAVAUX ET GESTION URBAINE

- Demande de subvention auprès du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse pour l'achat d'une borne fontaine pour le hameau "Le village"

## COMMERCE ET ARTISANAT

- Dispositif d'aide exceptionnelle à l'immobilier d'entreprises - contexte sanitaire

## SCOLAIRE

- Frais de scolarité 2020/2021

## ADMINISTRATION GENERALE

- Liste des décisions prises du 19 Mars au 7 Mai 2021

Je tiens à vous rappeler que, si vous souhaitez que nous abordions une question diverse à l'occasion de cette séance, il convient de m'en faire la demande par écrit, trois jours francs avant la séance, afin que je puisse envisager l'inscription à l'ordre du jour ou sa programmation ultérieure.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.



Maire  
Bertrand HOUILLON

**NB.** En vertu de l'article L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, les documents annexes aux délibérations (contrat, marché...) peuvent, à sa demande, être consultés à l'Hôtel de Ville par tout Conseiller Municipal.